

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENARALE DES IMPOTS

DECISION N° 26 MFB/SG/DGI  
portant nomination du Président de la  
Commission Fiscale de Recours  
Administratif

**Le Ministre des Finances et du Budget**

Vu la Constitution,  
Vu le Décret n° 2007-022 du 20 janvier 2007 portant nomination du Premier Ministre, Chef  
du Gouvernement;  
Vu le Décret n° 2008-427 du 30 Avril 2008 portant nomination des membres du  
Gouvernement,  
Vu le Décret n° 2007-185 du 27 février 2007 modifié par le Décret n° 2007-633 du 10 juillet  
2007 fixant les attributions du Ministère des Finances et du Budget ainsi que l'organisation  
générale de son ministère,

Sur proposition du comité de pilotage de la réforme de l'Administration fiscale,

**DECIDE**

**Article premier** : -Est nommé Président de la Commission Fiscale de Recours Administratif  
auprès du Ministère chargé de la réglementation fiscale, la personne désignée ci-après:

RAKOTONIAINA-ANDRIATAHIANA Victoire

**Article 2** : -La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Antananarivo, le **02 JUIN 2008**

**Le Ministre des Finances et du Budget**



2007 fixant les attributions du Ministère des Finances et du Budget ainsi que l'organisation  
générale de son ministère,

Sur proposition du comité de pilotage de la réforme de l'Administration fiscale,

**DECIDE**

**Article premier** : -Est nommé Président de la Commission Fiscale de Recours Administratif  
auprès du Ministère chargé de la réglementation fiscale, la personne désignée ci-après:

RAKOTONIAINA-ANDRIATAHIANA Victoire

**Article 2** : -La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Antananarivo, le **02 JUIN 2008**

**Le Ministre des Finances et du Budget**